

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU DIPLOME
UNIVERSITAIRE DE CHIRURGIE VAGINALE ET
PERINEALE, DE LA FACULTE DE MEDECINE,
PHARMACIE ET ODONTOSTOMATOLOGIE (F.M.P.O.) DU
CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE POUR LA SANTE DE
LA MERE ET DE L'ENFANT (C.E.A-S.A.M.E.F.) DE
L'UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP (U.C.A.D.)**

L'équipe d'évaluation :

-Pr. ANONGBA D. SIMPLICE, Côte d'Ivoire / Président

-Pr KEITA NAMORY / Guinée / Membre

-Pr. AKPADZA KOFFI S. /Togo / Membre

Signé, pour l'équipe, le Président

Novembre 2018

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ABREVIATIONS	3
INTRODUCTION.....	4
I. OBJECTIFS DE LA MISSION et RESULTATS ATTENDUS.....	5
II. PRESENTATION DU PROGRAMME EVALUE.....	6
III. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION	8
IV. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE	9
V. APPRECIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITE DE L'ANAQ-SUP.....	12
VI. POINTS FORTS DU PROGRAMME DE FORMATION	26
VII. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME : LES FAIBLESSES.....	27
IX. RECOMMANDATIONS A L'ETABLISSEMENT DE FORMATION.....	28

LISTE DES ABREVIATIONS

ANAQ-sup	: Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
C.I.A.Q.	: Cellule interne d'assurance qualité
C.E.S.	: Certificat d'Études Spéciales
C.H.R.	: Centre Hospitalier Régional
C.H.U	: Centre Hospitalier et Universitaire
C.M.	: Cours Magistral
D.U.	: Diplôme Universitaire
D.I.U.	: Diplôme Inter Universitaire
E.D.	: Enseignement Dirigé
F.M.P.O.	: Faculté de médecine de pharmacie et d'odontologie
G.O.	: Gynécologie Obstétrique
V.I.H.	: Virus de l'Immunodéficience Humaine
C.E.A.-SA.M.E.F.	: Centre d'Excellence Africain- Santé de la Mère et de l'Enfant
CA.M.E.S.	: Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
H.A.L.D.	: Hôpital Aristide le DANTEC
O.O.A.S.	: Organisation Ouest Africaine de la Santé
S.H.	: Stage Hospitalier
S.T.F.	: Sous Total Formateur
T.D.	: Travaux Dirigés
T.P.	: Travaux Pratiques
T.P.A.	: Travail Personnel de l'Assistant
T.P.E.	: Travail personnel de l'étudiant
U.F.R.	: Unité de Formation et de Recherche
V.H.T.	: Volume Horaire Total
S.O.N.U.	: Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence
P.T.M.E.	: Prévention de la Transmission Mère Enfant du VIH-SIDA
U.E.	: Unité d'enseignement

INTRODUCTION

L'évaluation externe du Diplôme universitaire de Chirurgie vaginale et périnéale du Centre d'Excellence Africain pour la Santé de la Mère et de l'Enfant rentre dans le cadre de la procédure d'accréditation par l'ANAQ-Sup. Elle intervient après l'autoévaluation dudit programme et le dépôt de son rapport d'autoévaluation auprès de l'autorité.

Nourri d'ambition d'élargir ses formations spécialisées diplômantes au regard des besoins de la population, le CEA-SAMEF a mis en place un programme du D.U. de chirurgie vaginale et périnéale avec la sortie de la première promotion en 2013. La reconnaissance de ce diplôme passant par la légalité et la qualité de l'enseignement, principes fondamentaux de l'ANAQ-SUP, ce dernier a commis une équipe d'experts internationaux pour mener l'évaluation externe du programme du diplôme universitaire (D.U.) de chirurgie vaginale en vue d'une éventuelle accréditation.

Ce présent rapport est le résultat de l'évaluation externe du Diplôme de chirurgie vaginale qu'abrite le Département de Chirurgie et Spécialités Chirurgicales de la Faculté de Médecine, Pharmacie et Odontostomatologie de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar. Il a été rédigé conformément aux exigences du guide d'évaluation externe, du référentiel d'évaluation de programme de médecine et des sciences de la Santé édictés par l'ANAQ-Sup à l'intention des institutions d'enseignement supérieur. Cette démarche de l'évaluation a impliqué tous les représentants des parties prenantes à savoir les responsables du D.U. de chirurgie vaginale et périnéale, les enseignants participant à la formation et à la recherche (P.E.R.), le personnel administratif et technique (P.A.T.S.), les étudiants et le Comité de Pilotage interne mis en place à cet effet.

Le présent rapport a été préparé, rédigé et soumis par le groupe d'experts commis par les responsables de l'A. N.A.Q.-Sup à la suite de la visite sur le site de l'établissement effectué du 15 au 18 Aout 2018.

I. OBJECTIFS DE LA MISSION et RESULTATS ATTENDUS

Objectif général :

- Evaluer à la suite de l'autoévaluation, de la visite sur le site et des échanges avec les parties prenantes de la filière de formation, le niveau de performance du D.U. de Chirurgie Vaginale du C.E.A.-S.A.M.E.F. en vue de son accréditation.

Objectifs spécifiques :

- Collecter pour le programme du D.U., toutes les informations, sur la base des standards du référentiels édictés par l'ANAQ-Sup. et après analyse du rapport d'auto évaluation les données en rapport avec son environnement institutionnel (Ministères de Tutelle), académique (sites de formation et de stages, enseignants et étudiants), externe (partenaires techniques et financiers, clients de l'institution) les informations pertinentes qui permettent de réaliser une évaluation des différentes approches de formation :
 - Le système organisationnel et de gouvernance administrative ;
 - la qualité des ressources humaines ;
 - les 'activités Pédagogiques (curriculum) ;
 - les activités d'enseignement d'apprentissage des formations du programme ;
 - le niveau d'encadrement des apprenants.
- Analyser les données recueillies ;
- Proposer des recommandations au programme du DU ;
- Formuler des recommandations à l'endroit de l'A.N.A.Q.-SUP.

Au terme de la mission, il est attendu, un rapport détaillé comprenant :

- le diagnostic du programme ;
- les points forts et des points faibles ;
- les atouts et les opportunités d'amélioration des installations, du matériel, des procédures et des pratiques ;
- une proposition de décision à l'endroit de l'A.N.A.Q.-SUP en vue de l'accréditation ou non du D.U. de chirurgie vaginale et périnéale.

II. PRESENTATION DU PROGRAMME EVALUE

a). Programme de l'école de formation

Le C.A.E.-S.A.M.E.F. (Centre d'Excellence Africain pour la Santé de la Mère et de l'Enfant), dont le siège social est à Dakar, dispensent plusieurs programmes de formations.

L'objectif de développement des programmes est d'aider les bénéficiaires à promouvoir la spécialisation régionale parmi les Universités participantes dans des domaines répondant aux défis régionaux et renforçant les capacités des Universités concernées en vue d'une formation et d'une recherche appliquée de qualité.

La finalité du C.E.A.- S.A.M.E.F. est de Contribuer à la satisfaction de la demande du marché de travail en termes de compétences et d'expertise dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant.

Le programme de D.U. de Chirurgie vaginale et périnéale du C.A.E.- S.A.M.E.F. pôle d'excellence de la faculté de médecine pharmacie et d'odontostomatologie de l'U.C.A.D., prépare les apprenants au renforcement de leurs compétences en gynécologie.

b). Présentation du programme du diplôme universitaire de chirurgie vaginale et périnéale

Identification du programme

- **Nom de la formation** : DU de Chirurgie Vaginale et Périnéale
 - **Domaine** : Sciences de la Santé
 - **Mention** : Sciences Chirurgicales
 - **Parcours** : Académique
 - **Cycle** : Diplômes d'Etudes Spécialisées
 - **Nombre de crédits du programme** : 60
- **Université de rattachement** : Université Cheikh Anta Diop
- **Etablissement de rattachement** : Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie (FMPO)
 - **Département de rattachement** : Chirurgie et Spécialités Chirurgicales

Site web: www.ucad.sn/fst

c). Description du D.U. de Chirurgie vaginale et périnéale

Le Diplôme universitaire de Chirurgie vaginale et périnéale (D.U.) est un Diplôme spécialisé, abrité dans le département de chirurgie et de spécialités.

Cette spécialité développe les connaissances et aptitudes médicales, et chirurgicales du vagin et du périnée, nécessaires pour prévenir, diagnostiquer, traiter et prendre en charge tous les aspects de la pathologie en rapport avec le vagin, la vulve.

Cette sous spécialité gynécologique assure des soins cliniques et un enseignement connexe portant sur des cas simples et complexes en gynécologie, en uro gynécologique, et sur le périnée et la vulve. Cette discipline a d'énormes avantages à travers la prise en charge des patientes à moindre coût lié aux suites simples et au court délai d'hospitalisation.

Elle démontre un fort engagement à faire progresser son champ de spécialisation misant sur la formation à tous les niveaux : post-doctoral et continu. Les spécialistes dans ce domaine privilégient également la recherche, moteur de l'avancement scientifique.

La durée de la formation du D.U. de Chirurgie Vaginale et du Périnée est de 12 mois (1an).

d). Résumé des caractéristiques du D. U.

- Critères de recrutement :

La sélection a lieu sur l'étude de dossier des docteurs en médecine des différents pays Africains, et des internes des hôpitaux du Sénégal.

- Responsable d'enseignement :

Le responsable est le coordonnateur de l'enseignement, responsable de l'année de formation

- Modalités d'enseignement

Le programme des enseignements s'établit en 2 semestres. Les deux semestres comprennent quatre sessions de 5 jours à un volume horaire des cours magistraux de 65 heures avec un total de 60 crédits.

Le temps total de la formation durant les deux semestres du cursus est égal à 1200 heures. Les enseignements sont sous forme d'Unités d'Enseignement (UE). Ces unités d'Enseignement obligatoires au nombre de 6, existent sous forme de : Cours Magistraux (C.M.), d'Enseignements Dirigés (E.D.), de Travaux pratiques (T.P.), de Stages pratiques et la rédaction d'un rapport de fin de cycle.

Les Enseignements magistraux, Ils sont faits selon les programmes des cours élaborés à partir de la maquette pédagogique ; la durée des cours est de 1 à 2 heures. La présence des étudiants est obligatoire aux cours théoriques et aux stages, Les enseignements magistraux sont dispensés

au cours des Ateliers et séminaires de formation organisés en 4 sessions dans l'année de la formation. Après chaque atelier une évaluation est effectuée.

Les stages sont organisés au cours des 2 semestres de formation, sous forme de TP / ED / TPE. Ces stages sont accomplis dans les services de Gynécologie Obstétrique des centres hospitaliers et universitaires de Dakar et dans les autres sites retenus.

Les étudiants participent aux activités pratiques prévues dans les services formateurs à travers :

- Les Staff quotidien et hebdomadaire avec discussions des dossiers de malades ;
- Les Revues bibliographiques ;
- Les Exposés ;
- Les Consultations, visites des malades et les gardes de porte...
- Les Programmes opératoires.

Les étudiants doivent accomplir obligatoirement le nombre de stages prévus par le règlement intérieur.

La maquette du programme de la formation se décline en 2 semestres

La maquette du D.U. de chirurgie vaginale et périnéale permet le respect du programme de la filière, autant pour la formation théorique que pour la formation pratique. Les volumes horaires totaux de 1200 h et le total des crédits estimé à 60 suffisent à l'opérationnalité des apprenants au terme de leur formation.

III. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION

Le rapport d'auto-évaluation a été préparé suivant le référentiel d'évaluation de programme de l'A.N.A.Q.-SUP.

Il serait utile de préciser dans le chapitre de la présentation du programme ; le statut juridique, les Personnels de formation du D.U. de Chirurgie Vaginale (par nombre et par catégorie de personnel :

- Personnel administratif et technique (P.A.T.S.),
- Personnel enseignant (P.E.R.)

En dehors de quatre standards, tous les standards des sept champs d'évaluation ont été renseignés. Le rapport a analysé les sept champs d'évaluation indiqués selon le document référentiel de programme de médecine et des sciences de la santé de l'ANAQ-Sup.

L'évolution des standards a été renseignée avec suggestions au titre des recommandations et des perspectives.

Tous les éléments de preuve annoncés dans le rapport ont été mis à disposition des évaluateurs. Le rapport est donc complet et informatif.

IV. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITE

a) Organisation et déroulement de la visite

La méthodologie adoptée pour la visite de terrain a comporté les phases ci-dessous.

- Préparation de la visite :

Afin de préparer la visite sur place, les experts désignés pour la mission ont reçu de l'ANAQ-Sup, dans le courant du mois de août 2018, quelques semaines avant la mission, des documents divers : i) le Référentiel d'évaluation de programme de médecine et des sciences de la santé, ii) le Guide d'évaluation externe à l'intention des experts de l'ANAQ-Sup; iii) la Liste des noms et contacts des membres du groupe d'experts, iv) le Rapport d'auto-évaluation du programme de D.U. de chirurgie vaginale et périnéale à accréditer, v) le format du rapport d'évaluation externe, vi) les indications méthodologiques de la visite (la proposition d'agenda de la mission d'évaluation) vii) le canevas de visite des locaux et un ensemble de documents probants.

b) Réunion de concertation avec l'ANAQ-SUP,

Une réunion de concertation avec trois des responsables de l'ANAQ-Sup a eu lieu le 16 août 2018 de 10h30 à 14H, la veille de la visite dans les locaux de l'A.N.A.Q.- SUP. En plus des formalités administratives, cette réunion a permis d'informer largement l'équipe d'évaluation sur :

- i) Le cadre conceptuel et la démarche méthodologique de la mission d'évaluation externe,
- ii) L'institution A.N.A.Q.-SUP,
- iii) Le programme à évaluer,
- iv) La procédure d'accréditation ou d'habilitation,
- v) Le contenu de la visite du site prévue pour la 17 août,
- vi) L'agenda proposé pour ladite visite, présenté en annexe.

c) Déroulement de la visite sur site

La mission a effectivement débuté le 17 Août 2018 dès 8h30 dans la salle de réunion du C.E.A.- S.A.M.E.F. par la réunion préliminaire avec le directeur du C.E.A.- S.A.M.E.F., le responsable du site de stage du C.H.N. de Pikine, le responsable du programme, Le Directeur de la C.I.A.Q.,

le responsable du troisième cycle à la faculté de médecine Pharmacie, odontologie de l'U.C.A.D. ainsi que d'autres enseignants du diplôme.

En introduction le Directeur du C.E.A.-S.A.M.E.F. a souhaité la bienvenue à la mission d'évaluation, a organisé la présentation des différents acteurs, avant de définir le contexte, rappeler les objectifs de la mission et présenter brièvement l'institution C.E.A. – S.A.M.E.F. et son rôle dans la mise en œuvre du programme en question.

L'agenda de la journée a été légèrement aménagé après le choix du site de formation à visiter le Service de Gynécologie Obstétrique de l'Hôpital Aristide Le Dantec.

A la suite de ce travail préliminaire, le Président de l'équipe d'expert, Pr ANONGBA a fait part au nom de l'équipe des évaluateurs, de l'honneur qui leur est fait pour accomplir cette mission qu'ils s'engagent à mener avec équité. Les séances de travail ont commencé par une présentation sommaire de l'U.C.A.D. et de la faculté de la F.M.P.O. dans leurs missions de formation et gouvernance. Cette présentation a été faite par le Directeur de la C.I.A.Q.

Puis le Pr Mamadou Lamine Cisse, a présenté le programme du D.U. suivi d'une séance de questions.

- Les échanges des deux parties ont permis d'éclaircir certains points notamment la prise en compte des nouveaux développements de la discipline, le positionnement du D.U. et les compétences visées avec la prise en compte des exigences des sept champs d'évaluation sur leurs standards de qualité.
- Au cours des discussions il y a eu des échanges d'information sur les documents probants des standards de qualité, mentionnés dans le rapport d'auto évaluation comme indicateurs objectivement vérifiables.
- Le professeur Cissé a fourni certains éléments de preuves non retrouvés dans les documents probants mis à la disposition des évaluateurs.

Après cette réunion préliminaire l'équipe des évaluateurs a pu visiter le site de formation de la clinique de gynécologie et d'obstétrique de l'hôpital le Dantec.

Avec les responsables de ce site, l'équipe d'experts évaluateurs a eu des échanges sur l'organisation pratique de la formation et visité les locaux et les espaces dédiés à la formation, y compris la salle d'opération où les évaluateurs ont tout particulièrement insisté sur la conformité de la table opératoire dédiée à la chirurgie vaginale.

L'équipe a également visité les locaux et les espaces dédiés à la formation, insistant tout particulièrement sur la conformité de la table opératoire dédiée à la chirurgie vaginale.

Au terme de la rencontre, avec les différentes parties prenantes à la formation du D.U. de chirurgie vaginale et périnéale, l'équipe des experts a informé le responsable du D.U. sur la nécessité de disposer des C. V. de tous les Enseignants.

Ensuite, avec les Enseignants du programme n'ayant pas de responsabilités administratives, académiques, La discussion a porté essentiellement sur certains champs d'évaluation des standards de qualité ; sur le statut de ce groupe d'enseignants dans la filière de formation et leur niveau d'implication pour la mise en œuvre du programme de DU de chirurgie vaginale et périnéale.

Nous avons pu constater l'engagement unanime de ce corps enseignant vis-à-vis de la réussite de ce programme.

Nous nous sommes également entretenus avec les P.A.T.S. n'ayant pas de responsabilité administrative. Avec eux, les échanges ont porté principalement sur quelques champs d'évaluation des standards de qualité ; leurs conditions de travail, leur statut dans l'établissement, leur implication dans le programme de D.U. Ils ont bien apprécié la qualité de l'organisation du diplôme.

La dernière rencontre a eu lieu avec les Étudiants. Avec ces derniers, les échanges ont porté sur la formation reçue et les mesures mises en place pour leur insertion professionnelle. Les étudiants sont globalement satisfaits de la formation et ont partagé avec l'équipe des évaluateurs le cahier de compte rendu opératoire. Pour leur apprentissage personnel, certains étudiants ont réalisé des vidéos sur leur initiation dans leur processus d'apprentissage.

Au total, au terme de cette journée de visite, la mission d'évaluation, a permis d'identifier avec tous les acteurs des points forts (décentralisation, adhésion des parties prenantes, bonne répartition des tâches, leadership , vision partagée d'un enseignement de qualité axé sur les résultats ; possibilité aux étudiants de s'auto-évaluer...) et des points faibles (absence de mannequin dédié à la chirurgie vaginale, non disponibilité des procédures écrites relatives au tutorat et au coaching, besoin de clarification dans la maquette quant à la quantification des volumes horaires des T.P. et des T.D.). Les acteurs se sont engagés à améliorer ces différents outils.

a) Appréciation de la visite

La visite s'est déroulée dans d'excellentes conditions, dans un bon esprit. Elle a permis de mettre en évidence à l'hôpital le Dantec, un cadre d'enseignement et un environnement

pédagogique propices à la formation avec des salles de staff et de cours bien équipés. S'agissant des commodités, existence de toilettes propres avec eau courante. Une connexion internet satisfaisante a été notée aussi bien dans les bureaux des PATS que dans les salles de réunion et formation. La desserte régulière en courant électrique est assurée (disponibilité de générateurs électriques de secours),

Le Service de Gynécologie et d'Obstétrique de l'hôpital le Dantec dispose d'une bibliothèque équipée ; existence de documents papiers classés et de documents numériques, avec connexion internet satisfaisante avec la possibilité de prêt à domicile de documents papiers.

Comme Point faible de matériel pédagogique l'on note la non disponibilité du mannequin adapté à la chirurgie vaginale et périnéale.

V. APPRECIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITE DE L'ANAQ-SUP.

CHAMP D'EVALUATION 1 : OBJECTIFS ET MISSIONS DE L'INSTITUTION

STANDARD 1.01 : L'institution a défini ses missions et objectifs dans les domaines de la formation et de la recherche pour la santé

Appréciation globale du standard :

Aussi bien dans le rapport d'auto-évaluation que dans la présentation de l'Institution les missions et les objectifs de la formation spécialisée sont clairement indiqués. Ces missions et objectifs positionnent le programme dans le domaine des spécialités.

A notre connaissance le texte organique existe ; c'est le décret 70 -1135 du 13 octobre 1970 portant création de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie de l'U.C.A.D. de Dakar. La formation et la recherche pour la santé font partie des missions de l'institution de la faculté de médecine de pharmacie et d'odontologie (F.M.P.O.).

Les démembrements de la F.M.P.O. que sont les départements et les services ont totalement le droit de décider d'organiser des enseignements attestés par des diplômes dans leurs domaines respectifs. Aussi le plan stratégique et les maquettes de l'offre de formation et de recherche, les projets de décisions et d'arrêtés en cours de signature sont des documents probants.

Le standard 1.01 est Atteint

STANDARD 1.02 : L'institution tient compte, dans ses missions, de sa responsabilité sociale, des besoins de la société et de la population en matière de santé, des valeurs fondamentales universelles (intégrité, respect de la personne humaine) et des valeurs de base des systèmes de santé (qualité, équité, pertinence, efficience).

Appréciation globale du standard

Le D.U. de chirurgie vaginale et du périnée prend en compte les besoins de la société en matière de santé avec le respect des valeurs fondamentales universelles d'éthique. La formation dans les sciences de la santé et le respect des valeurs de base du système de santé (qualité, équité, pertinence, efficience) sont largement identifiés dans les documents du plan stratégique. Toutes les chartes du patient et la politique d'éthique attestent de la responsabilité sociétale du programme de formation.

Le programme analysé dans la maquette de formation respecte effectivement les valeurs de base du système de santé (qualité, équité, pertinence, efficience).

Remarques : Même si aucune conclusion n'a été portée à ce standard, les offres de formations relevées dans la maquette de formation sont conformes au programme de formation.

Le standard 1.02 est Atteint

Synthèse du Champ d'évaluation 1 relatif aux Objectifs et missions de l'institution :

Au final, la Synthèse du champ d'évaluation relatif aux objectifs et missions de l'institution, permet de constater que le programme de DU de chirurgie vaginale et périnéale répond aux objectifs de formation et de recherche qui correspondent à la mission de l'institution.

Comme recommandations ; pour ce champ d'évaluation 1, il serait souhaitable de s'engager dans les perspectives d'amélioration en corrigeant la faiblesse identifiée dans le rapport d'auto évaluation qui est le renforcement d'un plan de communication de la formation et de recherche ciblé sur le DU de chirurgie vaginale et périnéale.

CHAMP D'ÉVALUATION 2. : OBJECTIFS ET MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Standard 2.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé.

Appréciation globale du standard :

Le programme d'étude de chirurgie vaginale et périnéale proposé depuis 2012, est régulièrement dispensé, comme l'attestent le texte de création, le PV de délibération, et les extraits sur les effectifs, des dernières années.

Depuis près de sept ans, le programme de formation n'a pas été interrompu.

Le standard 2.01 est atteint

Standard 2.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution

Appréciation globale du standard

Les objectifs de formation ou d'apprentissage du programme de chirurgie vaginale et périnéale sont connus et offrent l'opportunité d'une spécialisation complémentaire dans le domaine de l'uro-gynécologie.

Les documents probants du dispositif existent. Ce sont, la plaquette d'information et les syllabus, le programme et les plans de cours.

Le standard 2.02 est Atteint

Standard 2.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Appréciation globale du standard

La formation se fait certes en milieu professionnel avec des professionnels. Une collaboration avec le ministère en charge de la santé, notamment la Direction de la Santé de la Reproduction (DSR), prévoit des activités annuelles d'information et de formation sur la santé. Des conventions avec les sites de formation et une loi cadre de la réforme hospitalière existe. (Les Documents que sont : les Conventions avec IHS signées, et la Loi cadre de la réforme hospitalière de 2015 valident ce standard.

Ce standard 2.03 est donc atteint.

Synthèse du Champ d'évaluation 2 relatif aux objectifs et la mise en œuvre du programme d'études :

La Synthèse du champ d'évaluation relatif aux objectifs et mise en œuvre du programme d'études recommande d'équiper tous les sites de stage et les rendre opérationnels pour couvrir les besoins d'apprentissage

CHAMP D'EVALUATION 3 : ORGANISATION INTERNE ET GESTION DE LA QUALITE

Standard 3.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

Appréciation globale du standard :

Les responsabilités, compétences et processus de décisions précisés par les responsables du D.U de chirurgie vaginale, sont partagés et approuvés lors des réunions du Département de Chirurgie et Spécialités Chirurgicales puis partagés avec le Doyen et tous les autres organes que sont : le coordonnateur du programme du D.U., le comité pédagogique, la comité interne de qualité du programme, et les enseignants intervenants dans la formation en début de chaque année académique, Des documents que sont : l'arrêté portant création du comité pédagogique, l'acte portant création du comité de pilotage ont été présentés aux experts et valident ce standard.

Le standard 3.01 est atteint

Standard 3.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale du standard :

Le programme dispensé dans le cadre du D.U. de Chirurgie Vaginale et Périnéale a été élaboré par l'équipe pédagogique. La participation des enseignants lors de l'élaboration du programme est régie par arrêté décanal qui précise la participation des enseignants à la mise en œuvre du programme.

Il existe un processus qui permet aux apprenants d'exprimer leur opinion sur l'enseignement et les études à travers une grille d'évaluation mise en place à cet effet.

Le standard 3.02 est atteint.

Recommandation

Il serait souhaitable que l'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un cadre de conseil destiné aux apprenants et aux autres personnes intéressées par le DU de chirurgie vaginale et périnéale.

Standard 3.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité.

L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Appréciation globale du standard :

Le dispositif mis en place au sein de l'établissement, la cellule sectorielle d'assurance qualité a pour objectif la qualité de l'enseignement et du programme d'études, sous la coordination d'un responsable.

Les résultats et les PV de délibération sont exploités en vue d'améliorer le programme d'étude. Ils alimentent la prise de décision au niveau du Comité Pédagogique et permettent d'améliorer les enseignements-apprentissages et les modalités d'évaluations.

Le standard 3.03 est atteint.

Synthèse du Champ d'évaluation 3 relatif à l'organisation interne et à la gestion de la qualité

La volonté de l'organisation et la gestion de la qualité est réelle au sein du programme. En effet, le CAE-SAMEF s'est doté d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière de formation et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution universitaire dispose d'un plan stratégique.

Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés à un niveau supérieur, celui du département de chirurgie et spécialités chirurgicales avec la participation effective du personnel scientifique.

Cependant, les apprenants ne semblent pas être suffisamment impliqués dans les processus décisionnels qui concernent la formation pour faire valoir leur opinion.

La structure de formation dispose d'un système d'assurance qualité à rendre opérationnel par :

La signature de la décision de l'acte de nomination du responsable assurance qualité du programme ;

La rédaction des termes de référence du dispositif ;

L'identification des axes d'assurance qualité ;

L'élaboration des fiches de poste des responsables de la formation.

Comme recommandations, il faudra retenir la poursuite des efforts en matière de pilotage continu de la démarche qualité.

CHAMP D'ÉVALUATION 4 : CURRICULUM ET METHODES DIDACTIQUES

Standard 4.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale du standard :

Le programme du D.U. de chirurgie vaginale et périnéale a été conçu selon les exigences de la réforme LMD.

La maquette est établie, répartissant la formation sur deux semestres de 1200 heures de volumes horaires et de 60 crédits.

Chaque semestre est composé d'un ensemble d'Unités d'Enseignements (UE), lesquelles comprennent des éléments constitutifs. La maquette présentée donne plus de détails. Tous les éléments constitutifs des unités d'enseignement du programme disposent d'un syllabus. Les cours sont bien ajustés les uns aux autres selon une logique de progression dans l'apprentissage.

Le standard est atteint

Standard 4.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale du standard :

Le programme du D.U. de chirurgie vaginale et périnéale couvre les aspects principaux de la discipline qui est composée de 2 modules :

Le Renforcement des bases théoriques et méthodologiques en chirurgie vaginale et périnéale portant sur les cours suivants :

- environnement et anatomie de la chirurgie vaginale ;
- techniques chirurgicales ;
- chirurgie réparatrice ;
- initiation à la chirurgie vaginale et périnéale.

En situation professionnelle sur les Pratiques chirurgicales au cours des Stages hospitaliers.

Ce programme de DU est structuré sur 1 an de formation :

Les thématiques sont déclinées en contenus relatif aux standards en chirurgie vaginale et périnéale.

Les résultats de recherche (des outils et des méthodes) servent d'appui pour la mise à jour du programme à travers les Bonnes Pratiques Cliniques, les recommandations découlant des Conférences de consensus, des Politiques, Normes et Protocoles en vigueur. La préparation au marché du travail fait l'objet d'activités pédagogiques spécifiques que sont les stages habituels de spécialité.

Les apprenants sont déjà des professionnels qui sont dans le marché de l'emploi. Cette formation rentre dans le cadre de la diversification et du renforcement de l'offre en chirurgie gynécologique. A ce titre, sont organisées des formations pratiques sur les sites régionaux des apprenants durant le cursus.

Les stages sont organisés, bien encadrés et préparent d'emblée les apprenants à l'insertion professionnelle à travers les objectifs de stages par niveau d'étude.

Durant tout le cursus de formation pendant l'apprentissage des gestes opératoires des apprenants sont organisés et encadrés avec un suivi présentiel de l'encadreur aussi à travers le livret de stage de l'étudiant.

Le stage est validé par un responsable du site de stage.

Les méthodes d'enseignement et d'apprentissage employées s'appuient sur les approches par objectifs, par compétences et par résolution de problèmes afin de préparer l'apprenant à l'autonomisation.

Les conditions obligatoires pour l'obtention du diplôme sont de valider les 06 UE, et d'obtenir les 60 crédits du programme de Chirurgie Vaginale et Périnéale.

La part réservée à suivre un enseignement (CM, TD, TP et visites) est de 55 % du VHT et le reste consacré au travail personnel de l'apprenant (TPE)

Les possibilités offertes aux étudiants de s'évaluer régulièrement sont : les Travaux Dirigés, les Travaux Pratiques, les Stages, les Enseignements interactifs et les Examens Finaux.

La consultation de copies et l'entretien individuel sont accordés sur demande de l'apprenant pour l'informer du jugement porté sur ses prestations.

Le rythme et la forme sous laquelle les étudiants sont jugés au cours de leur cursus ? Les éléments sur lesquels ils sont évalués ? Les formes d'examen employées permettent-elles d'atteindre les objectifs de formation annoncés ?

Dans le cadre des stages pratiques et de la formation théorique, les apprenants sont évalués sur l'ensemble des unités d'enseignement par les examens finaux et informés du jugement porté sur leurs prestations par la proclamation et par affichage des résultats.

Le standard 4.02 est atteint.

Standard 4.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées

Appréciation globale du standard

L'obtention d'attestations, de crédits, de diplômes et les évaluations intermédiaires sont soumises aux conditions suivantes :

- inscription de l'étudiant dans les services de la scolarité ;
- présence assidue aux sessions de formation (cours théorique, TD, TP et stages);
- validation des examens théoriques et pratiques ;
- rapport de fin de stage.

Le standard 4.03 est atteint.

Standard 4.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale du standard

Les responsables du programme disposent des statistiques exhaustives *sur les* taux de réussite aux unités d'enseignement du programme qui leur permettent de suivre et d'améliorer l'efficacité interne du programme.

Il est précisé que le taux de réussite est suivi régulièrement lors des réunions de la commission pédagogique de la formation.

Il s'agirait d'une préoccupation constante du programme de DU. Comme stratégie mise en place, il est prévu un système de coaching et une session de rattrapage finale.

Le standard 4.01 est atteint.

Synthèse du Champ 4 relatif au curriculum et méthodes didactiques

La Synthèse du champ relatif **au curriculum et méthodes didactiques** note que la filière d'études dispose d'un plan d'études structuré, l'offre d'études couvre théoriquement tous les aspects principaux de la discipline. Elle permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques et garantit l'intégration de connaissances scientifiques.

Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation et les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées.

Cependant la non exigence de la soutenance d'un mémoire est une faiblesse qu'il est recommandé de corriger.

CHAMP D'EVALUATION 5 : PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT ET/OU DE RECHERCHE (PER)

Standard 5.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Appréciation globale du standard

L'enseignement est assuré par un corps enseignant qualifié et compétent dont 95% sont des personnels permanents.

Les CV et actes de nomination des Enseignants -chercheurs permanents et vacataires fournis en documents probants, attestent de cette qualification dans les domaines divers dont la Chirurgie Gynécologique vaginale et l'uro-gynécologie.

Le cursus du CAMES, portant sur le recrutement, la nomination et la titularisation permettent de garantir la stabilité du corps enseignant sur plusieurs années.

Les mesures que sont les primes, les voyages d'études, les réformes des titres, la revalorisation de la retraite, et l'octroi de logements fournissent au PER les moyens de poursuivre leur carrière dans de bonnes conditions.

Les enseignements sont régulièrement évalués à la fin des deux semestres à travers une grille d'évaluation et par l'analyse du taux de réussite aux examens finaux par le comité pédagogique.

L'exploitation des résultats de l'évaluation des enseignements a permis de faire des bilans d'étapes, d'améliorer la planification et le contenu des enseignements.

Le standard 5.01 est atteint.

Standard 5.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Appréciation globale du standard :

Les contrats d'engagement et/ou les cahiers des charges du PER (professeurs, maîtres de conférences agrégés, assistants, etc.) comprennent-ils des indications concrètes sur la répartition du temps de travail entre les activités d'enseignement, de recherche, de prestations de services et d'administration ?

Pour l'enseignement, les charges horaires des catégories d'enseignants sont règlementées de façon générale, pour les Assistants, le service hebdomadaire est de 8h et 1/2 de T.D. et 12h de T.P. et stages.

Pour les Maîtres de conférences agrégés ou Assimilés, le service hebdomadaire est de 5h de cours ou 8h et 1/2 de T.D. ou 12h de T.P. et stages.

Pour les Professeurs Titulaires ou Assimilés, le service hebdomadaire est de 5h de cours.

Pour les contractuels, la charge correspond au volume horaire défini par le contrat de vacation. Elle leur est notifiée par le responsable pédagogique.

Les temps de travail pour la recherche et l'administration des enseignants sont effectifs car ils sont tenus de participer aux services d'examen, à la gestion des départements, sections, divisions ou unités de recherche de la F.M.P.O. et de prendre part aux réunions et travaux des Conseils et Assemblées. Les documents probants de ces activités n'ont pas été fournis

Le temps de travail effectivement consacré par le P.E.R. à l'enseignement et à la recherche correspond – t - il au temps prévu pour effectuer ces tâches ?

L'élaboration de la maquette, des syllabi, des comptes rendus d'ateliers, des comptes rendus de réunions, des emplois du temps, du carnet de stage, du cahier de comptes rendus opératoires, des travaux scientifiques démontrent l'effectivité de cette organisation.

Le standard 5.02 est atteint.

Standard 5.03 : La mobilité du P.E.R. est possible.

Appréciation globale du standard :

Le P.E.R. est composé en majorité d'enseignants titulaires et vacataires spécialistes de la discipline de chirurgie vaginale et périnéale. Les enseignants titulaires assurent 95% des enseignements. Des enseignants d'autres UFR en Sciences de la santé notamment celles de Thiès, St-Louis et Ziguinchor participent régulièrement à la formation.

Le programme peut bénéficier également de l'appui d'intervenants internationaux dans le cadre d'ateliers, séminaires et d'évaluations finales de l'enseignement.

Le standard 5.03 est atteint.

Synthèse du Champ 5 relative aux personnels d'enseignements et/ou de recherche

(PER)

L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement dont les nombres et certains CV sont à attester par les documents probants.

Les C.V. des enseignants ne sont pas tous disponibles. La pondération des activités d'enseignement et de recherche du corps enseignant est définie et mise en œuvre. Comme recommandation, la faiblesse portant sur le nombre insuffisant des enseignants P.E.R du D.U. est à corriger.

CHAMP D'EVALUATION 6 : ETUDIANT(E)S

Standard 6.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Appréciation globale du standard :

Les conditions d'admission sont règlementées par l'arrêté relatif au D.U. de Chirurgie vaginale et périnéale. L'admission au Programme se fait sur recrutement des dossiers remplissant les critères suivants :

Etre titulaire du Diplôme d'Études spécialisées (D.E..S) de Gynécologie-Obstétrique ou dans une des spécialités chirurgicales compatibles avec le domaine concerné délivré par l'U.C.A.D. ;

Etre interne des hôpitaux en Gynécologie-Obstétrique, en Chirurgie viscérale ou générale, en Urologie ayant validé leur dernière année d'internat et le niveau 1 de Chirurgie gynécologique ;

-Etre médecin inscrit en Gynécologie-Obstétrique, en Chirurgie viscérale ou générale, en Urologie ayant validé les deux premières années d'études spéciales et le niveau 1 de Chirurgie gynécologique ;

- Etre candidat titulaire d'un diplôme admis en équivalence ou en dispense par arrêté rectoral ayant validé le niveau 1 de Chirurgie gynécologique.

Les conditions d'admission sont accessibles sur le site de la F.M.P.O., et à travers des fiches signalétiques, dépliants téléchargeables et affiches disponibles au niveau du secrétariat du C.E.A.-S.A.M.E.F. et du bureau du troisième cycle de la F.M.P.O.

Tous les pays de provenance sont acceptés au D.U. de chirurgie vaginale et périnéale.

Pour la promotion en cours il est noté la présence d'étudiants venant des pays suivants : Sénégal, Tchad, Mauritanie, Burundi et Maroc.

Le quota de régionalité de 30% défini selon les procédures du C.E.A.-S.A.M.E.F. pour les étrangers quel que soit le pays de provenance est suivi.

Le standard 6.01 est atteint.

Standard 6.02 : l'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée. Les personnes vivant avec un handicap sont prises en charge de façon équitable.

Appréciation globale du standard

Depuis le lancement du D.U. en 2012, l'effectif de la population estudiantine varie autour de 10 étudiants par promotion sans évolution notable.

Un effectif limité pour un meilleur encadrement en est la raison essentielle.

Au cours des trois dernières années, le taux des femmes est le suivant :

- 30% pour la première promotion
- 60% pour la deuxième promotion
- 80% pour la troisième promotion

Il est à noter une féminisation des promotions au fil des années.

Le Programme n'a pas enregistré de personnes vivant avec un handicap.

L'égalité des chances est-elle assurée au niveau des procédures d'admission, de l'accueil (infrastructures et équipements), de l'organisation et du déroulement des études, et de l'évaluation des apprentissages ?

Les conditions d'admission, d'accueil, de l'organisation et de l'évaluation des apprentissages sont définies sur la base de critères académiques sans aucune discrimination sous le contrôle du bureau du 3^{ème} cycle garant de la qualité du recrutement.

Le standard 6.02 est atteint.

Standard 6.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle inter universitaire et interdisciplinaire des acquis.

Appréciation globale du standard

L'organisation des études de D.U. en général permet la mobilité des étudiants, les échanges d'étudiants(e)s avec d'autres institutions universitaires. Cette mobilité des étudiants(e)s serait possible et se fait sur la base :

- de l'harmonisation du Programme
- de l'équivalence des diplômes (manuel des procédures académiques pour la formation) ;
- du supplément au diplôme (modèle de supplément de l'UCAD).
- de diplômes d'équivalence reconnus comme tel par une commission de l'Université.

Au niveau du programme, les mesures prises pour encourager la mobilité des étudiants(e)s sont :

- La capitalisation et le transfert des crédits ;
- Les conventions interuniversitaires.

Le standard 6.03 est atteint.

Standard 6.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Appréciation globale du standard

Le dispositif d'accompagnement pédagogique mis en place pour l'encadrement adéquat des étudiants est le tutorat et le coaching. Leur mise en œuvre est prévue par la formation sur site par des professionnels du domaine et l'organisation régulière des sorties pédagogiques. L'évaluation de la qualité de ce dispositif d'encadrement est prévue.

Les étudiants(e)s sont conseillés sur leurs études et sur les prestations dont ils peuvent bénéficier par des maquettes d'informations, le Mailing group et les entretiens.

Le standard 6.04 est atteint.

Standard 6.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiants(e) dans le milieu du travail.

Appréciation globale du standard

Le programme n'a vraiment pas de préoccupations dans ce sens car plus de 80% des apprenants sont déjà en fonction dans les structures de santé publiques ou privées. Des moyens sont mis en place pour appuyer le recrutement des diplômés en recherche d'emplois :

- Informer les décideurs de la liste des nouveaux diplômés de la spécialité ;

- Faire des lettres de recommandations pour appuyer la demande des prestataires des hôpitaux.

Le programme dispose d'une liste des ALUMNI à jour. Cependant, un plaidoyer devrait être fait pour la promotion des diplômés eu égard aux nouvelles compétences acquises dans le cadre de la formation.

Le standard 6.05 est atteint

Néanmoins, Il est recommandé d'œuvrer pour la mise en place d'un dispositif de valorisation du diplôme de chirurgie vaginale et périnéale comme un atout élargissant les compétences du nouveau diplômé.

CHAMP D'EVALUATION 7 : DOTATION EN EQUIPEMENTS ET EN LOCAUX

Standard 7.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Appréciation globale du standard

Les équipements et locaux (salles de cours / séminaire, laboratoires, bibliothèques, moyens informatiques, moyens pédagogiques, espaces sociaux, bureaux, espaces d'études, etc.) sont partagés avec les autres programmes de formation de la faculté de médecine, ce sont :

- Pour les enseignements théoriques, principalement à la salle de cours du CEFOREP du SGO et de l'Hôpital Aristide Le Dantec (Cette salle de cours est équipée en matériel pédagogique). Les salles de cours et les amphithéâtres de la FMPO peuvent être également utilisés ;
- La bibliothèque du CEFOREP pour les travaux de recherche ;
- Pour Les enseignements pratiques, les sites de stage ayant une convention avec l'Université.

Le matériel pédagogique de ces sites est utilisé pour l'initiation à la chirurgie vaginale et périnéale. Toutefois, le matériel d'intervention est à améliorer. De même que le personnel d'appui est aussi à renforcer.

Le programme d'études ne dispose pas de ressources financières autonomes. Les ressources financières de la formation proviennent du budget de l'Université qui assure les salaires des enseignants universitaires.

Le paiement des prestations du personnel vacataire et les dépenses de fonctionnement

(matériel pédagogique, entretien des salles de cours, etc.) sont supportés par la fonction de service.

Le coût financier de la formation non précisé dans ce rapport a été établi en comparaison des autres DU de la FMPO.

Le standard **est atteint**.

Synthèse du Champ 7.01 relatif à la dotation en équipements et en locaux

Il est à déplorer quelques faiblesses :

- Insuffisance de ressources financières,
- Retard dans la mise à disposition du budget,
- Absence de locaux propres au programme de formation, le partage des locaux avec les autres programmes de formation,
- Insuffisance de matériel pédagogique.

La correction de toutes ces insuffisances pourrait améliorer la performance du D.U.

VI. POINTS FORTS DU PROGRAMME DE FORMATION

Ces points sont repartis en points forts et points faibles avec une appréciation en forces, faiblesses, opportunités et menaces pour le programme de formation du D.U. (F.F.O.M.)

Cette appréciation est faite à partir des éléments sélectionnés dans les développements de la discipline au regard des standards de qualité de l'ANAQ -sup ; elle s'est efforcée d'être objective, mais par nature elle doit être relativisée car seuls les éléments qui ont semblé les plus significatifs ont été retenus.

A l'analyse des entretiens avec tous les responsables et parties prenantes du programme de D.U. et de la visite du site de formation, les points forts qui ont été retenus pour le programme de DU de chirurgie vaginale et périnéale se résument en quatre points :

1- Une bonne gouvernance académique révélée par :

- Une formation théorique régulièrement dispensée conformément à la maquette validée par tous les responsables des comités organisant la mise en œuvre du D.U. ;
- Le programme est conçu selon les exigences du système LMD ;
- Une formation pratique axée sur les gestes d'apprentissage en situation réelle ;
- Une formation renforcée par les outils d'apprentissage qui est le suivi graduel et personnalisé des apprenants que sont le tutorat et le coaching ;

- La diversité des sites d'encadrement ;
- La décentralisation des sessions de formations dans les différentes régions du Sénégal ;
- L'implication décisionnelle et dans la mise en œuvre de tous les types de personnels dans le processus de formation ;
- L'adhésion des parties prenantes ;
- Les contacts permanents en immersion dans les structures de santé, site naturel de leur formation et de leur emploi ;
- L'effectivité des évaluations finales au terme des formations ;
- Les résultats des évaluations exploitées en vue d'améliorer les méthodes d'enseignement et d'évaluation ;
- Une satisfaction totale des apprenants.

2- Une bonne gouvernance administrative garantie par :

- Le service du troisième cycle de la FMPO sur la qualité du recrutement des postulants aux formations diplômantes du CEA-SAMEF ;
- Les responsables du CEA-SAMEF de la FMPO de l'UCAD.

3- Une bonne performance du programme de la formation à en juger par les résultats :

- Les taux de réussite à 100% dans toutes les promotions ;
- L'acquisition effective des compétences constatée par l'opérationnalité des apprenants à la pratique chirurgicale dès la fin de leur cursus de formation.

4- une vision partagée :

- Par l'engagement de toutes les parties prenantes du D.U. de chirurgie vaginale et périnéale au processus de la démarche qualité.

VII. POINTS FAIBLES DU PROGRAMME : LES FAIBLESSES

Les faiblesses retenues sont :

- La non actualisation d'un plan de communication ciblé sur le D.U. de chirurgie vaginale ;
- L'indisponibilité partielle de la logistique nécessaire à une formation de ce type ;
- La limitation de l'effectif des postulants au D.U. lors des recrutements.

VIII. APPRECIATION GENERALE SUR LE PROGRAMME

Le programme de formation des DU de chirurgie vaginale et périnéale a des points forts et satisfait à des standards de qualité du référentiel de l'ANAQ-Sup. Toutefois une faiblesse majeure liée à la gestion budgétaire a été relevée. Ceci n'est pas de la responsabilité du programme. Cependant les conséquences sur certains aspects peuvent impacter négativement la formation pratique du D.U.de chirurgie vaginale et périnéale .

Aussi de l'appréciation générale, une opportunité s'offre à ce programme pour son positionnement national et régional en matière de leadership dans la formation de qualité en chirurgie vaginale et périnéale.

Une menace est réelle, c'est la concurrence avec les programmes de formations similaires des autres formations de l'UCAD et des autres pays de l'Afrique au sud du Sahara.

IX. RECOMMANDATIONS A L'ETABLISSEMENT DE FORMATION

Les recommandations à la filière de formation sont d'ordre financier, il s'agit de mobiliser des ressources financières propres additionnelles à travers des mécanismes innovants pour une gestion autonome du programme du D.U. de la chirurgie vaginale et périnéale.

Cette autonomie financière permettra de pallier les insuffisances de la logistique d'appui à la formation dans les secteurs de communication, d'équipements, d'amélioration des plateaux techniques des sites de formation et de développement des outils d'apprentissage.

X. RECOMMANDATIONS A L'ANAQ-Sup

Les recommandations à l'A.N.A.Q. vont dans le sens de la poursuite de sa mission d'assurance qualité qui est la sienne.

Pour l'amélioration continue de la qualité du programme de DU, il serait utile que l'ANAQ-Sup au-delà de l'évaluation, apporte son appui pour le suivi et la supervision formative à l'amélioration du processus de qualité du D.U. de chirurgie vaginale et périnéale.

En résumé, la mission d'évaluation externe du D.U. de chirurgie vaginale et périnéale commise par l'ANAQ- Sup, s'est déroulée dans d'excellentes conditions de travail, grâce à l'implication des responsables à tous les niveaux de la filière de formation.

Les informations indispensables à l'appréciation du programme ont été recueillies à partir :

- Des deux outils de référence : le rapport d'auto évaluation dudit DU et le référentiel de d'évaluation de l'ANAQ-Sup.

- De la visite du site de formation du service de gynécologie - obstétrique de l'hôpital Aristide le Dantec.

XI. PROPOSITION DE DECISION

Le groupe d'experts indépendants propose à l'ANAQ-Sup, l'accréditation du programme de D.U. de chirurgie vaginale et périnéale du C.E.A SAMEF de l'U.C.A.D. avec la suggestion de prendre en compte les recommandations.

ANNEXES

ANNEXE 1. L'agenda de la visite

JOURNEE DE LA VISITE		
Heures	Activités	Participants
08 h30 – 08h 45	<ul style="list-style-type: none"> - Arrivée et installation - Lancement des activités - Présentation des acteurs - Rappel des objectifs de la visite - validation de l'agenda de travail - Présentation sommaire de l'établissement: missions de formation et gouvernance 	Direction de l'établissement/Responsable du programme, directeur CIAQ et responsable comité de pilotage de l'auto-évaluation
08h 45- 10h	Présentation du programme et discussions (échanges, demande de documents complémentaires)	Direction de l'établissement/Responsable du programme, directeur CIAQ et responsable comité de pilotage de l'auto-évaluation
10h – 11h	Entretien et discussions avec les enseignants du programme	Enseignants du programme n'ayant pas de responsabilités administratives, académiques ou pédagogiques
11h – 12h	Entretien et discussions avec les PATS	PATS n'ayant pas de responsabilité administrative s possible
12h – 13h	Entretien et discussion avec les étudiants	Etudiants à choisir par les experts
Pause déjeuner		
14 h - 16 h	Visite des locaux et des infrastructures (locaux pédagogiques, bibliothèques, centres de documentation, bloc administratif, laboratoires et autres infrastructures pédagogiques, toilettes, dispositif de sécurité d'incendie, l'environnement : extincteurs (date de	Responsable du programme et le responsable du local à visiter

	vérification), bouches d'incendie, escaliers de secours, etc.	
16h -16h 30	Synthèse de la journée	Experts-Evaluateurs
16h30-17 h	Restitution orale	Direction de l'établissement/Responsable du programme, directeur CIAQ, responsable comité de pilotage de l'autoévaluation, etc.
Fin de la visite		

ANNEXE 2 : Personnes rencontrées

- Directeur de l'établissement CEA-SAMEF
- Les Responsables de l'ANAQ-Sup : Le Directeur de la CIAQ, Responsable comité de pilotage de l'auto-évaluation,
- Le Coordonnateur du DU de Chirurgie vaginale et périnéale
- Le chef de service de gynécologie- obstétrique du CHN de Pikine
- Le Responsable du site d'application de l'hôpital Aristide le Dantec
- Les professeurs (PER) et Assistant membre de l'équipe pédagogique et de formation du DU
- Le Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)
- Les Enseignants du programme n'ayant pas de responsabilités administratives ou académiques
- Les Etudiants

ANNEXE 3 : Le site de formation et espaces visités

- Le siège du CEA-SAMEF à la faculté de Médecine, Pharmacie et Odontostomatologie
- Le service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital Aristide le DANTEC
 - o Tous les locaux d'enseignement théorique et pratique (amphithéâtre, blocs opératoire, salles d'accouchement)
 - o La table opératoire dédiée à la chirurgie vaginale et périnéale